

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Jeudi 7 avril 2022

Effectif du conseil communautaire : 110 membres

Membres en exercice : 110

Quorum : 37

Membres présents : 74

Pouvoirs : 12

Membres votants : 86

Date de la convocation : 01/04/2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi sept avril à 20h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle Robert FORT de Beaumont le Roger sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : Monsieur ADELIN Jean-Michel, Monsieur AGASSE Francis, Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur AUGER Michel, Madame BACHELOT Marie-Line, Monsieur BAISSÉ Christian, Madame BECHET Sabrina, Monsieur BONNEVILLE Roger, Monsieur BOULLIER Philippe, Monsieur DE BROGLIE Charles-Edouard, Madame CAMUS Danielle, Madame CANU Françoise, Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur COGNIN Pascal, Monsieur COUTEL Philippe, Madame DAEL Camille, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DANNEELS Philippe, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DELACROIX-MALVASIO Delphine, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELANOUE Patrick, Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Monsieur DESHAYES Edmond, Madame DESPRES Sylvie, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame DODELANDE Claudine, Madame DRAPPIER Michèle, Madame DUTEIL Myriam, Madame FERAUD Sara, Monsieur FINET Pascal, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur GEORGES Claude, Monsieur GIFFARD Franck, Madame GOETHEYN Martine, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Jean-Louis, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HEURTAUX Jocelyne, Monsieur JEHANNE Eric, Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Madame LECLERCQ Lucette, Madame LEDUC Françoise, Monsieur LELOUP Gérard, Madame LEROUVILLOIS Janine, Monsieur LUCAS Yannick, Madame MABIRE Dominique, Madame MACHADO Céline, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MATHIERE Philippe, Monsieur MEZIERE Georges, Madame MUSSET Josette, Madame NADAUD Nadia, Monsieur PEREIRA Mickaël, Monsieur PIQUENOT Olivier, Monsieur PLENECASSAGNE Jean, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Madame RODRIGUE Colette, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCHLUMBERGER Ulrich, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur SEJOURNE Pascal, Monsieur SEYS Nicolas, Monsieur SPOHR Claude, Madame TURMEL Françoise, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur VAN DEN DRIESSCHE André, Monsieur VIEREN Jacques, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste, Monsieur WATEAU Philippe.

Etaient absents/excusés : Madame BARTHOW Anne, Madame BEAUMONT Caroline, Monsieur BOULAYE Guillaume, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Monsieur DESCAMPS Joël, Monsieur GOSSE Jean-Marie, Monsieur GROULT Daniel, Madame GUEDON Sonia, Madame HEUDE Claudine, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur LECAVELIER DESETANGS Rémy, Madame LECLERC Marie-Françoise, Monsieur LERAT Sébastien, Monsieur LHOMME Patrick, Madame PANNIER Brigitte, Monsieur PETIT Donatien, Madame PREYRE Françoise, Madame ROCFORT Françoise, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Monsieur THOUIN Michel, Monsieur VILA Jean-Louis.

Pouvoirs : Monsieur AUBRY Bernard pouvoir à Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur BEURIOT Valéry pouvoir à Monsieur LUCAS Yannick, Madame BOZEC Sandrine pouvoir à Monsieur Ulrich SCHLUMBERGER, Monsieur DESLANDE Christian pouvoir à Madame MABIRE Dominique, Monsieur DUTHILLEUL Jean pouvoir à Monsieur

DESHAYES Edmond, Madame GOULLEY Martine pouvoir à Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur LECOQ Didier pouvoir à Madame CAMUS Danielle, Monsieur LEMERCIER Gérard pouvoir à Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur PRIVE Bruno pouvoir à Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur ROEHM Sébastien pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame VARAISE Josiane pouvoir à Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur WIENER Guillaume pouvoir à Monsieur GRAVELLE Nicolas.

Délibération n° 72/2022 : Candidature à l'Appel à Manifestation d'intérêt « Territoire Normandie Haie »

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est engagée dans des démarches ambitieuses de développement durable avec la Région Normandie telles que « Territoire durable 2030 » et « 100% énergie renouvelable en 2040 ». Toutes ces démarches sont d'ailleurs retranscrites dans le PCAET approuvé le 8 décembre 2020.

La préservation et la restauration des haies font partie intégrante des mesures permettant la tenue des engagements en résultant, que ce soit pour la valorisation et le développement de la filière bois-bocager, la préservation de la biodiversité, la séquestration carbone, la lutte contre les inondations par ruissellement.

C'est pourquoi en 2019, l'IBTN, a élaboré une « Stratégie annuelle et pluriannuelle pour la restauration du bocage ».

Cette stratégie a permis de répondre à l'appel à projet du plan de relance « Plantons des haies – volet animation ». L'IBTN dispose désormais des financements de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) pour un contrat d'apprentissage sur le sujet à partir de septembre 2022.

Pour compléter et mettre en œuvre ces démarches, l'Intercom par l'intermédiaire d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt « Opération Normandie Haies » peut bénéficier de l'accompagnement technique et financier de la Région à hauteur de 90 000 €.

Il vous est proposé de répondre à cet appel à projet permettant la restauration des haies sur notre territoire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, notamment son article 172 ;

Vu la délibération n°213/2020 du Conseil Communautaire du 8 décembre 2020 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Intercom, intégrant la démarche « 100% Energie renouvelable en 2040 » valorisant les énergies renouvelables locales comme la filière bois bocager, ainsi que des orientations pour accroître la séquestration carbone pour s'adapter au changement climatique ;

Considérant que l'Intercom est compétence en GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et que la préservation / restauration des haies permet de lutter contre les ruissellements et l'érosion des sols ;

Considérant que l'Intercom est engagée avec la Région dans la démarche « Territoire durable 2030 » ;

Considérant que l'Intercom porte l'animation du site Natura 2000 « Risle Guiel Charentonne » ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés

- ✓ **ACCEPTE** de déposer une candidature à l'appel à Manifestation d'intérêt de la région « Opération Normandie Haies » ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la candidature de l'IBTN à l'appel à Manifestation d'intérêt de la région « Opération Normandie Haies ».

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
74	12	86	0	86	0	86

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Nicolas GRAVELLE.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20220407-72_2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2022

Affichage : 11/04/2022